

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00474

Numéro SIREN : 422 889 469

Nom ou dénomination : GGL GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2019 sous le numéro de dépôt 21578

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET MENON FREDERIC EXPERT
COMPTABLE

395 RUE MAURICE BEJART
34080 MONTPELLIER

V/REF :

N/REF : 1999 B 474 / 2019-B-21578

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 13/11/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Rapport du commissaire aux comptes

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 28/06/2019

Concernant la société

GGL GROUPE
Société par actions simplifiée
111 place Pierre Duhem BP 84
Les Centuries III
34935 Montpellier cedex 9

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-21578 le 13/11/2019

R.C.S. MONTPELLIER 422 889 469 (1999 B 474)

Fait à MONTPELLIER le 13/11/2019,

LE GREFFIER



Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012018** et clos le **31122018** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE de Montpellier II
156 Rue A Nobel
34966 MONTPELLIER CEDEX2

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

SAS GGL GROUPE
111 Place Pierre Duhem
BP 84
Les centuries III
34935 MONTPELLIER CEDEX9651 327783 42288946900066
Insp. IFU N° dossier N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITEActivités exercées (souligner l'activité principale) :
Lotisseur Aménageur
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,33 % ou au taux de 31 %	5 247 070	Bénéfice imposable au taux de 28 %	500 000	Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)		
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)		Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2								
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Territoire entrepreneur art. 44 octies A		Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées									

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) ☐
 - 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 - 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) ☐
- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : Cabinet MENON Frédéric

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément395 RUE MAURICE BEJART
34080 MONTPELLIER

0499614040

**CERTIFIÉ
CONFORME
À L'ORIGINAL**

Signature et qualité du déclarant

J GUIPPONI

PRESIDENT

A MONTPELLIER le 09042019

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

31122018

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

	(a)	30 000 000
Payées par la société elle-même	(a)	
Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables, attribuables à l'émission de parts	(c)	
Montants des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(d)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires ou porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(e)	
Montant des distributions sur lesquelles ont été versés :	(f)	
- en (b), (c) et (d)	(g)	
- au-delà	(h)	
A prélever par nature sur les lignes ci-dessus	(i)	
Sur les lignes ci-dessus :	(j)	
1. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(k)	
2. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(l)	
3. Montant des revenus répartis	(m)	
Total	(n)	30 000 000

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065 (N° ne remplir que sur les entreprises "en continu")		N° 2065 Bis-SD (suite) (2019)	
Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice		SAS GCL GROUPE 31/12/2018			
J DIVERS		NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
		ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION					
REMUNERATIONS		Mention brut des salaires : abstraction faite des sommes comprises dans la DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2018, mentionnant les bases brutes fiscales, la déduction des cotisations sociales de la taxe sur les salaires, ainsi qu'au moment des sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des titres pour les salariés.			
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION					
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL) (voir les explications figurant sur la notice)		Taux de 15 % (art. 219 I a ter et à quater du CGI)			
MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
MVL imputée sur les PVL de l'exercice					
MVL réalisée au cours de l'exercice					
MVL restant à reporter					

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS GGL GROUPE**Adresse **111 Place Pierre Duhem****34935 MONTPELLIER CEDEX9**du **01012018**au **31122018****A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE	
1	MLABOT BENOIT RESP COMPTABLE	131 R G CHARPAK 34130 MAUGUIO	
2	MTREVILLOT JN CONTROLEUR DE GESTION	37 RUE F ARAGO 34130 MAUGUIO	
3	MLEYGUE JEAN MARC DG	RUE JEAN GIONO 34980 SAINT GELY DU FESC	
4	M GUIRAUDON ALAIN DG	RUE CH BEAUDELAIRE 34980 SAINT GELY DU FESC	
5	M GUIPPONI JACQUES PDG	22 RUE DE LA GOULE DE LAVAL 34790 GRABELS	
6			
7			
8			
9			
10			

REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	82 729			82 729	98			82 827
2	82 729			82 729	911			83 640
3	322 374			322 374	28 332			350 706
4	322 374			322 374	3 182			325 556
5	322 374			322 374	12 959			335 333
6								
7								
8								
9								
10								
**	1 132 580			1 132 580	45 482			1 178 062

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	1 178 062	- de l'exercice ⑩	5 747 070
- de l'exercice précédent ⑪	1 187 844	- de l'exercice précédent ⑪	10 221 411
Nom et qualité du signataire J GUIPPONI PRESIDENT		A MONTPELLIER....., le 09/04/2019 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duhem		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31122018							
		N-1 31122017							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	408 367	AC	395 614	12 753	22 026	
		Fonds commercial (1)	AH	13 640	AI		13 640	13 640	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	28 694	AK	28 694			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	1 669 714	AO	233 411	1 436 303	434 360	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 947 436	AU	1 283 476	663 960	501 805	
		Immobilisations en cours	AV	337 000	AW		337 000		
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	9 152 535	CV	1 279 522	7 873 013	7 852 831
			Créances rattachées à des participations	BB	52 747 674	BC		52 747 674	58 911 646
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF	9 000	BG	9 000		
			Autres immobilisations financières *	BH	322 624	BI		322 624	237 666
TOTAL (II)		BJ	66 636 684	BK	3 229 717	63 406 967	67 973 974		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	20 848 993	BM		20 848 993	20 064 691	
		En cours de production de biens	BN	1 525 621	BO		1 525 621	3 417 937	
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	49 608 989	BS	1 532 879	48 076 110	69 844 939	
		Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 155 084	BY	207 728	5 947 356	8 394 733	
		Autres créances (3)	BZ	6 509 762	CA		6 509 762	5 755 833	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 083 190	CE	97 381	7 985 809	8 350 743	
Disponibilités		CF	42 034 961	CG		42 034 961	25 546 177		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	301 416	CI		301 416	251 794		
	TOTAL (III)	CJ	135 068 014	CK	1 837 988	133 230 026	141 626 847		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	201 704 698	1A	5 067 705	196 636 993	209 600 822		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000 000)	DA	50 000 000	50 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197	3 077 197
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000	5 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ 60 000)	DG	82 961 468	94 424 075
	Report à nouveau	DH		10 917 598
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 440 673	7 619 795
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	147 479 338
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 590 905	6 206 461
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	26 672 592	4 296 825
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 345 043	24 324 774
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 888 537	2 826 073
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	660 578	908 022
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	49 157 655	38 562 156
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	196 636 993	209 600 822
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	49 157 655	38 562 156
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 590 905	6 206 461	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	32 476 402	FB		FC	32 476 402	38 544 761	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	5 894 900	FH		FI	5 894 900	4 944 954	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	38 371 302	FK		FL	38 371 302	43 489 715	
	Production stockée *					FM	(23 763 986)	(22 658 368)	
	Production immobilisée *					FN	1 072 647		
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	232 904	107 523	
	Autres produits (1) (11)					FQ	162 837	111 402	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 075 704	21 050 272
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 879 118	286 185	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(784 301)	1 925 828	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 716 132	8 345 742	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	508 547	478 816	
	Salaires et traitements *					FY	1 336 986	1 362 425	
	Charges sociales (10)					FZ	536 058	456 079	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	186 615	159 863
							GB		
							GC	269 996	864 717
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	208 035	85 791
	Autres charges (12)					GF	10 857 185	13 965 446	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	5 218 519	7 084 826	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	2 583	304 039	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	(7 831)	49 884	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 620 075	1 577 700	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	986 854	1 162 246	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 182	97 413	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	3 617 111	2 837 358	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	83 935	529 121	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	556 110	608 617	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	640 045	1 137 738	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	2 977 066	1 699 620	
						GW	8 206 000	9 038 601	

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	99 710
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	99 710
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	518
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	10 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	10 518
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	89 192
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 854 519
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	19 795 108
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	13 354 435
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	6 440 673
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	67 795
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	36	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PCEAC					99 710
VNCEAC				10 000	
PENALITES ET AMENDES				518	
PENALITES DEPASS DELAI 4 ANS					
SOLDE TIERS					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs
SOLDE DIVERS TIERS					

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		SAS CGL GROUPE		Néant ☐	
CADER A		IMMOBILISATIONS		Autres mentions	
INCORP.		TOTAL I		D8	
Frais d'établissement et de développement		CZ		D8	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		KD		KE	
TOTAL II		442 610		8 090	
CORPORELLES		TOTAL III		D9	
T errains		KG		KI	
Sur sol propre		KJ		KL	
Sur sol d'autrui		KM		KO	
Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		KN		KR	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		KP		KT	
Installations générales, agencements, aménagements divers *		KS		KU	
Matériel de transport *		KV		KW	
Matériel de bureau et mobilier informatique		KY		KZ	
Emballages récupérables et divers *		LB		LC	
Autres immobilisations corporelles en cours		LE		LF	
Avances et acomptes		LH		LI	
TOTAL III		LN		LO	
FINANCIERES		TOTAL IV		D7	
Participations évaluées par mise en équivalence		LG		LH	
Autres participations		LI		LM	
Autres titres immobilisés		LP		LN	
Prêts et autres immobilisations financières		LU		LV	
TOTAL IV		LQ		LR	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		OJ		OK	
CADER B		IMMOBILISATIONS		Détail des immobilisations	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	
T errains		IP		IX	
Sur sol propre		IQ		IZ	
Sur sol d'autrui		IR		IS	
Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS		IT	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		IU	
Autres		IU		IV	
Immobilisations corporelles en cours		IV		IW	
Avances et acomptes		IX		IX	
TOTAL III		IV		IX	
FINANCIERES		TOTAL IV		IX	
Participations évaluées par mise en équivalence		IX		IX	
Autres participations		IX		IX	
Autres titres immobilisés		IX		IX	
Prêts et autres immobilisations financières		IX		IX	
TOTAL IV		IX		IX	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		IX		IX	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	406 945	PF	17 363	PG		PH	424 308	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM	162 708	PN	70 703	PO		PQ	233 411	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	824 473	QE	81 766	QF		QG	906 239	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	362 631	QM	14 656	QN	50	QO	377 237	
	Emballages récupérables et divers		QP	7 657	QR	2 176	QS	9 833	QT		
TOTAL III			QU	1 357 468	QV	169 302	QW	9 883	QX	1 516 887	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	1 764 412	ØP	186 665	ØQ	9 883	ØR	1 941 195	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE					Néant ☐ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	1 289 704	9V	10 182	9X	1 279 522		
		Ø6	9 000	Ø7		Ø8	9 000		
	Sur stocks et en cours	6N	1 635 720	6P	62 268	6R	165 109	6S	1 532 879
	Sur comptes clients	6T		6U	207 728	6V		6W	207 728
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	13 446	6Y	83 935	6Z		7A	97 381
	TOTAL III	7B	2 947 871	TY	353 931	TZ	175 291	UA	3 126 510
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	2 947 871	UB	353 931	UC	175 291	UD	3 126 510
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	269 996	UF	165 109				
		UG	83 935	UH	10 182				
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	52 747 674	UM		UN	52 747 674				
	Prêts (1) (2)	UP	9 000	UR		US	9 000				
	Autres immobilisations financières	UT	322 624	UV		UW	322 624				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	306 749		306 749						
	Autres créances clients	UX	5 848 335		5 848 335						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	6 675		6 675						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 624 900		1 624 900					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 582 774		2 582 774					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	38 815		38 815					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 256 598		2 256 598						
	Charges constatées d'avance	VS	301 416		301 416						
	TOTAUX		VT	66 045 559	VU	12 966 261	VV	53 079 298			
	RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 590 905		2 590 905						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5 275		5 275						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 345 043		17 345 043						
Personnel et comptes rattachés		8C	96 313		96 313						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	174 759		174 759						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 617 464		1 617 464						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	26 667 317		26 667 317						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	660 578		660 578						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	49 157 655	VZ	49 157 655						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	664 964					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122018			
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	6 440 673			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	62 707				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	7 615				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	34 313				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art.212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	1 914 819			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7					
	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	8 306				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	174 678			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3					
TOTAL I						WR	8 643 111				
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WT					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WU	38 971			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WV				
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WH				
	Régime des sociétés mères et des filiales *						WP				
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WW				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						XB				
	Majoration d'amortissement *						I6				
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)			PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	15 989				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	414 960			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2					
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	5 747 070				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL					
RESULTAT FISCAL BENEFICE(ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	5 747 070				
						XO	0				

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
MAUGUIO TERRAINS DISTRIB	2 964
SLT Distrib	302
PINVILLE Distrib	67 912
RTAT FILLES HELENIS	30 000
DONS	73 500
Totalisation	174 678

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2018

Libellé	Montant
LES ARESQUIERS Rtat	1 377
LES SALINS SET OIS Rtat 18	3 519
LES SALINS SET OIS Rtat 17	2 112
OEUVRES D'ART	94 800
REP DEP TITRES	10 182
INT CC DED LES ARESQUIERS	2 458
CLOS DES ARCADES 2018	73 313
RES SOLEIL Distrib	13 251
LES VIGNES Distrib	53 013
RES SOLEIL Rtat	6 167
SLT	81 476
MAUGUIO TERRAINS Rtat	2 353
CICE	10 639
PROD.CRED.IMPOT DONS	60 300
Totalisation	414 960

**DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
L SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	42 410	
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
Cf. état 2058B-Détail des provisions pour dépréciation	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
ORGANIC	9M	33 795	9N 38 971
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	33 795	YO 38 971
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	10 917 598	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
					- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	7 619 795		Dividendes	ZE	30 000 000						
	Prélèvements sur les réserves	ØE	11 462 607		Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	30 000 000		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG							
				TOTAL II	ZH	30 000 000							
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	2 569 502	3 510 701						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	512 104		XQ	650 722	650 971						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	22 117	11 110						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 192 941	3 113 733						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	1 280 849	1 059 227						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	6 716 132	8 345 742						
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	148 034	192 463					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	360 513	286 353					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	508 547	478 816					
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	5 760 353	6 304 563						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 817 746	2 014 509						
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *				ØB	1 336 986							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,47 %	1,67 %						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0		ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
	REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Titres MONTAGNAC	10 000				10 000
	2 Titres GGLA					
	3 Titres HORIZON					
	4					
	5					
	6 Cfétat 2059A-Détail...	9 833		9 642		190
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1	40 000	30 000	30 000			
	2						
	3	49 710	49 710	49 710			
	4						
	5						
	6	10 000	9 810	9 810			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			89 520				

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2018

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
CGI PORSCHE CJO 31/08/2015	9 833		9 642		190	10 000	9 810	9 810				
Totalisation	9 833		9 642		190	10 000	9 810	9 810				

Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

B PLUS-VALUES RENTREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS.
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS GGL GROUPE**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01012018 et clos le : 31122018		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	12
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	38 371 302
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	67 795
TOTAL 1	OX	38 439 097
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	162 837
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	1 072 647
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	784 301
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	2 019 785
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	4 481 580
Variation négative des stocks	OQ	23 763 986
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	3 515 491
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	4 276
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	208 035
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	31 973 368
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 8 485 514
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	8 485 514
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	38 439 097
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	42 997 939
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem

BP 84

CODE POSTAL 34935

VILLE

MONTPELLIER CEDEX9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 120 945

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 3

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination DOMINO

N° SIREN (si société établie en France) 538746256 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315

Adresse : N° 91 Voie RUE DU FAUBOURG SAINT HONO

Code postal 75008 Commune PARIS 8 Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LENNA INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 538743188 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315

Adresse : N° 91 Voie rue du Faubourg St Honoré

Code postal 75008 Commune PARIS 8EME ARRONDISSEMENT Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination H. AZORAH

N° SIREN (si société établie en France) 538746983 % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 40 315

Adresse : N° 91 Voie RUE DU FAUBOURG SAINT HONO

Code postal 75008 Commune PARIS 8 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/3 (1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34935 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 19

Forme juridique SARL Dénomination JARDIN DE MON REPOS

N° SIREN (si société établie en France) 439172008 % de détention 40,00

Adresse : N° 11 Voie RUE DU MAT DU PAVILLON

Code postal 97400 Commune SAINT DENIS Pays REUNION

Forme juridique SNC Dénomination RESIDENCES DU SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France) 439053299 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination NB AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 429479603 % de détention 75,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination MAUGUIO TERRAINS

N° SIREN (si société établie en France) 441938008 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique SCI Dénomination LES SALINS SETOIS

N° SIREN (si société établie en France) 817458557 % de détention 99,90

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination SLT AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 453245169 % de détention 60,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LE COLOMBIER

N° SIREN (si société établie en France) 478019987 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/3 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34935 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 19

Forme juridique SAS Dénomination E OWNER

N° SIREN (si société établie en France) 821938735 % de détention 49,00

Adresse : N° 2 Voie AVENUE MONTERONI D'ARBIA

Code postal 34920 Commune LE CRES Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE BACCHUS

N° SIREN (si société établie en France) 478019987 % de détention 50,00

Adresse : N° 130 Voie QUAI FLORA TRISTAN

Code postal 34070 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination RLT

N° SIREN (si société établie en France) 481389922 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE PARC

N° SIREN (si société établie en France) 482296266 % de détention 50,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination PINVILLE DEMAIN

N° SIREN (si société établie en France) 823566435 % de détention 33,33

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination HELENIS

N° SIREN (si société établie en France) 491095386 % de détention 75,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LES PARCS DES VAUTES

N° SIREN (si société établie en France) 419400239 % de détention 67,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination RAMA

N° SIREN (si société établie en France) 821476272 % de détention 75,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/3

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42288946900066

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GGL GROUPE

ADRESSE (voie) 111 Place Pierre Duhem BP 84

CODE POSTAL 34935 VILLE MONTPELLIER CEDEX9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 19

Forme juridique SNC Dénomination LES VIGNES

N° SIREN (si société établie en France) 490827003 % de détention 34,00

Adresse : N° 180 Voie RUE DE LA GINIESSE

Code postal 34500 Commune BEZIERS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination ISTRES CONVERGENCE

N° SIREN (si société établie en France) 840183040 % de détention 40,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination PRODEVAR

N° SIREN (si société établie en France) 349803965 % de détention 75,00

Adresse : N° Voie ROUTE D ALLAN

Code postal 26200 Commune MONTELMAR Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CITIM

N° SIREN (si société établie en France) 794582205 % de détention 80,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE P DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination GGL AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 752772426 % de détention 80,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SNC Dénomination SAINTE LOUISE

N° SIREN (si société établie en France) 494510928 % de détention 80,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **196 636 993 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **19 795 108 euros** et un total **charges** de **13 354 435 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **6 440 673 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Ils sont évalués suivant le prix de revient des lots non vendus .

Les opérations Soleyrol, Panafieu, Urban Park, et Valene ont un prix de revient supérieur au prix de vente HT : une provision pour dépréciation de stock de 1 533 k€ a donc été constituée.

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.
- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.
- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisés qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance porticulière.

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2018 à 49 k€ .

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 10 639 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Il est précisé que le CICE ne sera pas destiné à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Ce crédit d'impôt sera employé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise, notamment en permettant de

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstituer son fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	442 610		8 090			450 700
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	442 610		8 090			450 700
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	597 068		1 072 647			1 669 714
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 296 205		821 644		563 300	1 554 549
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	390 528		2 359			392 887
	Emballages récupérables et divers	9 833				9 833	
	Immobilisations corporelles en cours			337 000			337 000
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 293 633		2 233 649		573 133	3 954 150	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	68 054 181		9 099 184		15 253 156	61 900 210
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	246 666		96 138		11 180	331 624
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	68 300 847		9 195 322		15 264 336	62 231 834
TOTAL		71 037 091		11 437 062		15 837 469	66 636 684

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	406 945	17 363		424 308
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	406 945	17 363		424 308
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	162 708	70 703		233 411
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	824 473	81 766		906 239
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	362 631	14 656	50	377 237
	Emballages récupérables et divers	7 657	2 176	9 833	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 357 468	169 302	9 883	1 516 887
TOTAL		1 764 412	186 665	9 883	1 941 195

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 289 704 9 000		10 182	1 279 522 9 000
	Sur stocks et en-cours	1 635 720	62 268	165 109	1 532 879
	Sur comptes clients		207 728		207 728
	Autres	13 446	83 935		97 381
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 947 871	353 931	175 291	3 126 510
	TOTAL GENERAL	2 947 871	353 931	175 291	3 126 510
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			269 996 83 935	165 109 10 182	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	52 747 674		52 747 674
	Prêts (1) (2)	9 000		9 000
	Autres immobilisations financières	322 624		322 624
	Clients douteux ou litigieux	306 749	306 749	
	Autres créances clients	5 848 335	5 848 335	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 675	6 675	
	Impôts sur les bénéfices	1 624 900	1 624 900	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 582 774	2 582 774	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	38 815	38 815	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 256 598	2 256 598	
	Charges constatées d'avances	301 416	301 416	
	TOTAL DES CREANCES	66 045 559	12 966 261	53 079 298
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 590 905	2 590 905		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 275	5 275		
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 345 043	17 345 043		
	Personnel et comptes rattachés	96 313	96 313		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 759	174 759		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 617 464	1 617 464		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	26 667 317	26 667 317		
	Autres dettes	660 578	660 578		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	49 157 655	49 157 655		
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	664 964			

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 736 749	1 952 691	(215 942)	-11,06
Autres créances	108 035	153 633	(45 598)	-29,68
TOTAL	1 844 785	2 106 325	(261 540)	-12,42

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		15 136 312
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 877
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	<i>4 877</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 941 359
<i>FFNP FRAIS GENERAUX</i>	<i>51 131</i>	
<i>FFNP SUR OPERATIONS</i>	<i>14 876 510</i>	
<i>RECLASSEMENT FNP SUR DEVIS</i>	<i>13 718</i>	
Dettes fiscales et sociales		190 014
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>29 259</i>	
<i>PRIMES DE BILAN</i>	<i>60 878</i>	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i>	<i>13 151</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>63 381</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/PRIMES</i>	<i>23 345</i>	
Autres dettes		62
<i>CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.</i>	<i>62</i>	

Thierry CARLES
619 rue Favre de Saint-Castor
34080 MONTPELLIER

SAS FB AUDIT
415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

GGL GROUPE

Société par actions simplifiée

Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

✓

Thierry CARLES
619 rue Favre de Saint-Castor
34080 MONTPELLIER

SAS FB AUDIT
415 Avenue de l'Argensol
84100 ORANGE

SAS GGL GROUPE
Les Centuries III
111 Place Pierre Duhem BP 84
34935 MONTPELLIER CEDEX 9

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2018

A l'assemblée générale de la société GGL GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GGL GROUPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

17

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe mentionne dans la note « Stocks » la méthodologie d'évaluation des stocks de terrains, travaux en cours, produits finis et des provisions constituées sur ces stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans la note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sélection l'application de ces méthodes.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de l'évaluation des stocks et des provisions.

- L'annexe mentionne dans la note « Titres de participation » que les titres et créances de participation, dont le montant brut figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 61.900.209 €, sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir le montant des capitaux propres des filiales au 31/12/2018 et l'actualisation des perspectives de développement et de rentabilité des activités concernées établie sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base de nos diligences, nous avons conclu au caractère approprié de la valeur des titres et créances de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies

dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTPELLIER et ORANGE, le 24 juin 2019

Les commissaires aux comptes

Thierry CARLES

SAS FB AUDIT

Représentée par Julien REDON

Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 111 Place Pierre Duhem		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122018	N-1 31122017					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	408 367	AC	395 614	12 753	22 026
		Fonds commercial (1)	AH	13 640	AI		13 640	13 640
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	28 694	AK	28 694		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	1 669 714	AO	233 411	1 436 303	434 360
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 947 436	AU	1 283 476	663 960	501 805
		Immobilisations en cours	AV	337 000	AW	337 000		
		Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	9 152 535	CV	1 279 522	7 873 013	7 852 831
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	52 747 674	BC		52 747 674	58 911 646
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	9 000	BG	9 000		
		Autres immobilisations financières *	BH	322 624	BI		322 624	237 666
		TO TAL (II)	BJ	66 636 684	BK	3 229 717	63 406 967	67 973 974
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	20 848 993	BM	20 848 993	20 064 691	
		En cours de production de biens	BN	1 525 621	BO	1 525 621	3 417 937	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	49 608 989	BS	1 532 879	48 076 110	69 844 939
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 155 084	BY	207 728	5 947 356	8 394 733
		Autres créances (3)	BZ	6 509 762	CA		6 509 762	5 755 833
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	8 083 190	CE	97 381	7 985 809	8 350 743
		Disponibilités	CF	42 034 961	CG		42 034 961	25 546 177
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	301 416	CI		301 416	251 794
		TO TAL (III)	CJ	135 068 014	CK	1 837 988	133 230 026	141 626 847
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	201 704 698	IA	5 067 705	196 636 993	209 600 822	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		FB AUDIT CERTIFIÉ CONFORME COMMISSAIRES AUX COMPTES		

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000 000)	DA	50 000 000	50 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 077 197	3 077 197	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000 000	5 000 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ 60 000)	DG	82 961 468	94 424 075	
	Report à nouveau	DH		10 917 598	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 440 673	7 619 795	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	147 479 338
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 590 905	6 206 461	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	26 672 592	4 296 825	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 345 043	24 324 774	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 888 537	2 826 073	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	660 578	908 022	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	49 157 655	38 562 156
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	196 636 993	209 600 822
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	49 157 655	38 562 156
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 590 905	6 206 461	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS GGL GROUPE							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	32 476 402	FB		FC	32 476 402	38 544 761	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	5 894 900	FH		FI	5 894 900	4 944 954	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	38 371 302	FK		FL	38 371 302	43 489 715	
	Production stockée *					FM	(23 763 986)	(22 658 368)	
	Production immobilisée *					FN	1 072 647		
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	232 904	107 523	
	Autres produits (1) (11)					FQ	162 837	111 402	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 075 704	21 050 272
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 879 118	286 185	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(784 301)	1 925 828	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 716 132	8 345 742	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	508 547	478 816	
	Salaires et traitements *					FY	1 336 986	1 362 425	
	Charges sociales (10)					FZ	536 058	456 079	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	186 615	159 863
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	269 996	864 717
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	208 035	85 791	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 857 185	13 965 446
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	5 218 519	7 084 826	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	2 583	304 039	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	(7 831)	49 884	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 620 075	1 577 700	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	986 854	1 162 246	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 182	97 413	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	3 617 111	2 837 358	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	83 935	529 121	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	556 110	608 617	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	640 045	1 137 738	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 977 066	1 699 620	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 206 000	9 038 600	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SAS GGL GROUPE		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	99 710 2 332 550
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	99 710 2 332 550
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	518 32 540
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 000 223 373
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 518 255 913
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	89 192 2 076 637
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 854 519 3 495 443
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	19 795 108 26 524 220
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 354 435 18 904 424
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	6 440 673 7 619 795



ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 196 636 993 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 19 795 108 euros et un total charges de 13 354 435 euros, dégageant ainsi un résultat de 6 440 673 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Ils sont évalués suivant le prix de revient des lots non vendus .

Les opérations Soleyrol, Panafieu, Urban Park, et Valene ont un prix de revient supérieur au prix de vente HT : une provision pour dépréciation de stock de 1 533 k€ a donc été constituée.

- Matières Premières : il s'agit des Stocks de Terrains nus. Cette rubrique augmente avec les acquisitions de terrains, et diminue lors du transfert de l'affaire concernée dans les En Cours.
- En Cours : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, avant la mise en vente des lots. Cette rubrique augmente avec les travaux affectés à ces affaires, et diminue lors du transfert de l'affaire dans les Produits Finis au jour de la première vente.
- Produits Finis : il s'agit des terrains en cours d'aménagement, à compter de la mise en vente du premier lot. C'est à partir de cette phase que l'on fait ressortir la marge brute au fur et à mesure des ventes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ODF

Depuis 2011 les obligations de faire sont comptabilisées dès l'acte d'acquisition du foncier.

Au cours des exercices antérieurs elles n'étaient comptabilisés qu'à partir du moment où une première vente avait été réalisée sur les opérations concernées.

Engagement retraite

la convention collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas constitué de provision ni contracté d'assurance particulière.

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31/12/2018 à 49 k€.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est la société consolidante du groupe.

CICE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 10 639 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Il est précisé que le CICE ne sera pas destiné à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Ce crédit d'impôt sera employé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise, notamment en permettant de



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstituer son fonds de roulement.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	442 610		8 090			450 700
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	442 610		8 090			450 700
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	597 068		1 072 647			1 669 714
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 296 205		821 644		563 300	1 554 549
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	390 528		2 359			392 887
	Emballages récupérables et divers	9 833				9 833	
	Immobilisations corporelles en cours			337 000			337 000
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 293 633		2 233 649		573 133	3 954 150	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	68 054 181		9 099 184		15 253 156	61 900 210
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	246 666		96 138		11 180	331 624
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	68 300 847		9 195 322		15 264 336	62 231 834
TOTAL		71 037 091		11 437 062		15 837 469	66 636 684

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	120 948,00	413,4008	50 000 000,00

--

GGL GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 000 euros
Siège social : Les Centuries III - 111 Place Pierre DUHEM BP 84
34935 MONTPELLIER Cedex 9
422 889 469 RCS MONTPELLIER

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 6 440 673 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 6 440 673 euros

- | | |
|--|-----------------|
| • Réserve spéciale acquisition œuvre d'arts
(application 238 bis AB du CGI) | 94 800 euros |
| • Autres réserves | 6 345 873 euros |

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015

NEANT

Exercice clos le 31 décembre 2016

3 000 000,00 euros,

soit 24,80 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 74.40 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 999 925.60 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

30 000 000,00 euros

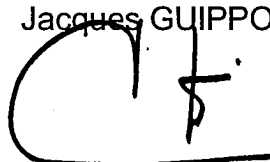
soit 248 .04 par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 744 euros dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 29 999 256 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jacques GUIPPONI



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	406 945	17 363		424 308
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	406 945	17 363		424 308
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	162 708	70 703		233 411
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	824 473	81 766		906 239
	Matériel de transport	362 631	14 656	50	377 237
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	7 657	2 176	9 833	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 357 468	169 302	9 883	1 516 887
TOTAL		1 764 412	186 665	9 883	1 941 195

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 289 704 9 000		10 182	1 279 522 9 000
	Sur stocks et en-cours	1 635 720	62 268	165 109	1 532 879
	Sur comptes clients		207 728		207 728
	Autres	13 446	83 935		97 381
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 947 871	353 931	175 291	3 126 510
	TOTAL GENERAL	2 947 871	353 931	175 291	3 126 510

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

269 996
83 935

165 109
10 182

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

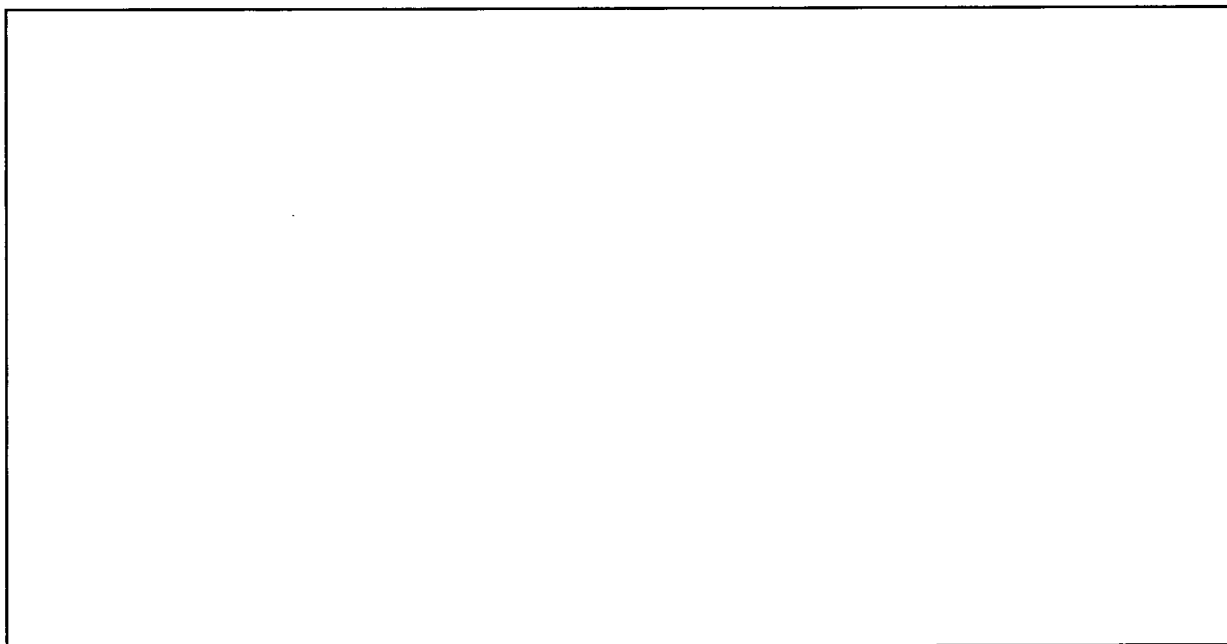
		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	52 747 674		52 747 674
	Prêts (1) (2)	9 000		9 000
	Autres immobilisations financières	322 624		322 624
	Clients douteux ou litigieux	306 749	306 749	
	Autres créances clients	5 848 335	5 848 335	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 675	6 675	
	Impôts sur les bénéfices	1 624 900	1 624 900	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 582 774	2 582 774	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	38 815	38 815	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 256 598	2 256 598	
	Charges constatées d'avances	301 416	301 416	
	TOTAL DES CREANCES	66 045 559	12 966 261	53 079 298
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 590 905	2 590 905		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	5 275	5 275		
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 345 043	17 345 043		
	Personnel et comptes rattachés	96 313	96 313		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 759	174 759		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 617 464	1 617 464		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	26 667 317	26 667 317		
	Autres dettes	660 578	660 578		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	49 157 655	49 157 655		
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	664 964			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 736 749	1 952 691	(215 942)	-11,06
Autres créances	108 035	153 633	(45 598)	-29,68
TOTAL	1 844 785	2 106 325	(261 540)	-12,42



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		15 136 312
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 877
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	<i>4 877</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 941 359
<i>FFNP FRAIS GENERAUX</i>	<i>51 131</i>	
<i>FFNP SUR OPERATIONS</i>	<i>14 876 510</i>	
<i>RECLASSEMENT FNP SUR DEVIS</i>	<i>13 718</i>	
Dettes fiscales et sociales		190 014
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>29 259</i>	
<i>PRIMES DE BILAN</i>	<i>60 878</i>	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i>	<i>13 151</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>63 381</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/PRIMES</i>	<i>23 345</i>	
Autres dettes		62
<i>CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.</i>	<i>62</i>	



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		120 948,00	413,4008	50 000 000,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
48 868	
48 868	
48 868	

Effets escomptés non échus
Avals, cautions et garanties
Engagements de crédit-bail
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements IFC (non provisionnés)
Autres engagements
Total des engagements financiers (1)
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées

Sur certaines opérations, GGL GROUPE se porte caution solidaire de GGL AMENAGEMENT.

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2018

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL LES PARCS DES VAUTES	7 683	435 641	67,00	5 122	5 122
SAS HELENIS	4 000 000	35 554 163	75,00	27 750	27 750
SARL NB AMENAGEMENT	100 000	869 827	75,00	75 000	75 000
SCI LES SALINS SETOIS	1 000	(8 659)	99,00	999	999
SNC SLT AMENAGEMENT	2 000	(135 794)	60,00	1 200	1 200
SARL PRODEVAR	40 231	(1 119 990)	100,00	7 597 201	7 116 805
3M					
2. Participations (10 à 50 %)					
ISTRES CONVERGENCE	50 000	12 965	40,00	20 000	20 000
SNC RESIDENCES DU SOLEIL	30 000	17 667	50,00	15 000	15 000
SNC MAUGUIO TERRAINS	100 000	95 295	50,00	50 000	50 000
SARL LE COLOMBIER	8 000	(145 961)	50,00	4 000	4 000
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL LES PARCS DES VAUTES	410 455		12 500	(5 346)	
SAS HELENIS	9 646 722		8 211 417	4 937 190	1 950 000
SARL NB AMENAGEMENT	283 346			(6 949)	281 250
SCI LES SALINS SETOIS	76 878			(3 519)	
SNC SLT AMENAGEMENT	410 392		134 649	(135 794)	(302)
SARL PRODEVAR	2 071 624		3 001 067	(30 582)	
3M					262 561
2. Participations (10 à 50 %)					
ISTRES CONVERGENCE	273 359			(37 035)	
SNC RESIDENCES DU SOLEIL	228 691			(12 333)	13 251
SNC MAUGUIO TERRAINS	144 635			(4 705)	(2 964)
SARL LE COLOMBIER	329 644		326 182	(71 389)	
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Pour les entités ci dessous, les données mentionnées sont celles relatives à l'exercice clos au 31/12/2017 :

- Hélénis
- SCI RAMA
- SAS PINVILLE DEMAIN

Les données de la SCI BACCHU ne nous ont pas été communiquées.



ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2018

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SNC SAINTE LOUISE	10 000	(425 217)	80,00	8 000	8 000
SAS GGL AMENAGEMENT	1 000 000	21 135 312	60,00	600 000	600 000
SAS CITIM	100 000	(601 668)	75,00	75 000	75 000
SCI RAMA	1 000	(143 204)	75,00	750	750
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI LE BACCHUS	1 000		50,00	500	500
SCI LE PARC	1 000	(1 598 253)	50,00	500	500
SNC LES VIGNES	1 000	24 854	34,00	340	340
SAS E OWNER	10 000	(1 075 211)	49,00	4 900	4 900
SAS PINVILLE DEMAIN	300 000	79 842	33,33	100 000	100 000
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SNC SAINTE LOUISE	2 732 306		2 069 205	168 629	
SAS GGL AMENAGEMENT	31 745 055		63 215 961	8 833 224	60 000
SAS CITIM	605 301			(13 833)	
SCI RAMA	605 604			(144 204)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI LE BACCHUS					
SCI LE PARC	1 221 442		20 004	(6 105)	
SNC LES VIGNES	54 730		81 751	23 854	53 013
SAS E OWNER	1 542 142		156 141	(550 136)	
SAS PINVILLE DEMAIN	267 238		176 456	(220 158)	(67 912)
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Pour les entités ci dessous, les données mentionnées sont celles relatives à l'exercice clos au 31/12/2017 :

- Hélénis
- SCI RAMA
- SAS PINVILLE DEMAIN

Les données de la SCI BACCHU ne nous ont pas été communiquées.



ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Engagements donnés :

Les garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contrepartie, GGLG accorde aux établissements financiers une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non cession de parts.

